



## Une économie compatible avec les enjeux climatiques

→ 2023 : Élaboration de la feuille de route et étude relative à la fiscalité écologique

2023 → 2030 : Mise en œuvre de la feuille de route, et de la fiscalité écologique selon résultats de l'étude

### Enjeux

L'économie et la préservation du climat ne sont pas des concepts antagonistes. Les opposer reviendrait à nier l'importance de la création de richesses, indispensable pour mener l'ensemble des politiques publiques.

Toutefois, il est admis qu'aujourd'hui les prix des biens et des services n'intègrent que très partiellement leurs effets induits sur l'environnement - que ce soit en termes d'utilisation de ressources (eau, air, biodiversité, etc.) ou de pollution. Par ailleurs, la production de ces biens et services repose essentiellement sur l'extraction des énergies fossiles, épuisables et fortement émettrices de gaz à effet de serre.

La prise de conscience mondiale de l'importance d'un changement de cap important amène une majorité d'institutions et d'États à s'engager sur la voie d'une économie post carbone basée sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'utilisation circulaire des ressources.

Ce contexte global offre une palette d'opportunités à notre territoire. Sa vocation internationale, son centre de compétence en matière de trading et de finance, mais également la diversité de son tissu de PME fait de Genève un acteur clé pour tendre vers une économie durable et soutenable.

Une économie durable et soutenable créatrice d'emplois et de ressources, qui permette de mener à bien des politiques publiques résolument innovantes.

### Description

- Identifier les emplois potentiels liés à la durabilité (agriculture de proximité, développement des circuits courts, nouvelles technologies, etc.).
- Soutenir et développer les initiatives visant à se rapprocher de circuits économiques bas carbone.
- Identifier les activités économiques qui peuvent être relocalisées, établir une stratégie de relocalisation et la mettre en œuvre.
- Élaborer une feuille de route cantonale pour l'économie circulaire fondée sur les travaux entrepris dans le cadre de Genève circulaire et éco21- déchets & économie circulaire.
- Accompagner la transition/reconversion en termes de formation et de soutien aux entreprises notamment au travers du guide *PME et développement durable* (cf. également la fiche 7.5).
- Veiller à l'intégration des enjeux climatiques dans la mise en œuvre de la stratégie économique.
- Examiner l'opportunité d'instaurer une fiscalité écologique.

### Effets induits

- Réduction/anticipation des risques financiers liés aux changements climatiques
- Renforcement de la compétitivité et des capacités de résilience de l'économie genevoise
- Création d'emplois en lien avec la durabilité (rénovations de bâtiments, technologies innovantes et durables, potentialité de l'économie circulaire)

### Périmètre d'application

Canton de Genève et Grand Genève